

DEPARTEMENT DE
CORSE DU SUD

ARRONDISSEMENT
DE SARTENE

Date de la convocation : 17/10/2023
Date d'affichage : 17/10/2023

Membres en exercice : 10
Pour : Contre : Abstention :
Présents :
Pouvoir :
Absents :
Secrétaire de séance :

23 / 05 005

Délibération du Conseil Municipal de SOLLACARO

Séance du 20 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 20 octobre à 18 h 30

Le Conseil s'est réuni au nombre prescrit par le règlement
au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur
Jean-Jacques BARTOLI,

Objet : BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL

Lors de la réunion du Conseil Municipal en date du 23 juin 2023, le Maire avait fait état d'un courrier émanant de Monsieur le Sous-Préfet de SARTENE en date du 23/05/2023 et déclarant que la clôture du Budget Annexe du Lotissement Communal ne pouvait être réalisée dans la mesure où sur le plan comptable l'opération n'était pas terminée.

Il demande donc aux Membres du Conseil d'abroger la délibération du 07/04/2017 et celle du 09/04/2021 relatives à la dissolution du Budget Annexe du Lotissement Communal.

Le Conseil ouï l'exposé du Maire, et après avoir délibéré, accepte à l'unanimité des Membres présents et représentés, la proposition d'abroger les délibérations précitées.

Le Maire
Jean-Jacques BARTOLI



Certifié exécutoire par Monsieur le Président,
Compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le,
Et de sa publication le